Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 069-216902569-20261002-V_DEL_26102_23-DE

MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **2 octobre 2026**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
45	38	7	0

Date de convocation le **25 septembre 2026**

Président : Monsieur Abdelkader **LAHMAR**

Secrétaire : Monsieur Lotfi **BEN YAHIA**

V_DEL_26102_23

Approbation de la convention de partenariat avec le cirque Imagine

Rapporteur: Monsieur SOLTANI

Présents :

Abdelkader **LAHMAR**, Vanessa **VALENTIN SEPPA-TITTY**, Adel **HANACHI**, Laetitia **BERRIGUIGA**, Lucas **BOGHOSSIAN**, Ghizlane **ZOUHAL**, Azzedine **SOLTANI**, Amel **JAOUADI**, Montassar **JAOUADI**, Nadyah **ABDEL SALAM**, Saïd **YAHIAOUI**, Samah **CHAOUI**, David **TOUNKARA**, Nadia **EL AMRAOUI**, Abid **SAIT**, Fatiha **BENRALEM KERSANI**, Laich **SALIMI**, Nassira **MECHERI**, Malika **KHELLADI**, Emmanuelle **CANDELA**, Pamela **ALBA-RUBIO**, Richard **MARION**, Jassim **DRAIDI**, Corentin **DUCROT**, Lotfi **BEN YAHIA**, Soumia **EL AMRAOUI**, Sofia **LARIBI**, Yamin **SOUICI**, Ange **VIDAL**, Muriel **LECERF**, Hélène **GEOFFROY**, Philippe **MOINE**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Fakhar **CHEEMA**, Abdoulaye **SOW**, Abdallah **SLIMANI**

Procurations :

Houria **LAGOUNE** donne pouvoir à Saïd **YAHIAOUI**, Hüseyin **KOYUNCU** donne pouvoir à Yamin **SOUICI**, Isabelle **BOISSY-DESSERT** donne pouvoir à Lucas **BOGHOSSIAN**, Chafik **FILALI** donne pouvoir à Fatiha **BENRALEM KERSANI**, Marius **MUZAS** donne pouvoir à Abid **SAIT**, Soufia **MAAROUK** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Nawelle **CHHIB** donne pouvoir à Hélène **GEOFFROY**

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 069-216902569-20261002-V_DEL_26102_23-DE

Mesdames, Messieurs,

Le Cirque Imagine, structure culturelle, est implantée sur le territoire communal depuis 2012 et contribue activement à l'animation artistique, culturelle et éducative locale. Depuis cette date, le Cirque Imagine et la ville de Vaulx-en-Velin entretiennent des relations de partenariat permettant l'éveil culturel et la découverte de l'univers circassien auprès du plus grand nombre.

Cette convention s'inscrit dans cette logique et plus spécifiquement vers la petite enfance.

1- Modalités de la collaboration

La présente convention a pour objet de définir les modalités de cette collaboration, notamment :

- la diffusion d'un spectacle assuré par des artistes du Cirque Imagine et la mise à disposition gratuite de 500 places ;
- le soutien apporté par la Ville en matière de communication, afin de valoriser l'offre culturelle proposée par la structure durant l'année (octobre 2026 à avril 2027).

2- Engagements du Cirque Imagine

Le Cirque Imagine s'engage à jouer un spectacle à destination des acteurs de la petite enfance de la ville de Vaulx-en-Velin : professionnels des crèches, assistantes maternelles, parents et enfants

Cette séance est proposée le 7 décembre 2026, en après-midi avec 500 places mises à disposition.

Durant cet après-midi festif, le Cirque Imagine met son équipement à disposition.

La valeur financière est de 11 835€ TTC.

3- Engagements de la Ville de Vaulx-en-Velin

La Ville s'engage à mettre à disposition du Cirque Imagine son réseau urbain d'affichage soit 64 faces de 1,5 m2 (mâts) sur trois périodes de campagne, sur la base d'une temporalité de huit jours minimum à quinze jours maximum :

- Spectacle « Sacré Cirque » qui a lieu du 17 octobre au 01 novembre 26 :
 - Affichage : du 13 au 26 octobre 26 ;
- Spectacle « Noël au Cirque » qui a lieu du 19 décembre 26 au 03 janvier 27 :
 - Affichage : du 16 au 26 décembre 26 ;
- Spectacle « Sacré Cirque » qui a lieu du 13 au 28 février 27 :
 - Affichage : du 10 au 23 février 27.

Pour la période d'avril, les mâts n'étant pas disponibles, la Ville s'engage à réaliser pour le spectacle Sacré Cirque d'Avril (du 10 au 25 avril 27) :

- un article dans le journal municipal ;
- une page en dernière de couverture du journal.

La valeur financière est de 180,00 € TTC par face (sur la base de deux semaines), soit un montant maxi de : 11 520,00 € TTC par an.

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 069-216902569-20261002-V_DEL_26102_23-DE

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Cirque imagine.

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 069-216902569-20261002-V_DEL_26102_23-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Cirque imagine.

Suffrages exprimés	**45**	
Vote(s) Pour	**45**	Abdelkader **LAHMAR**, Vanessa **VALENTIN SEPPA-TITTY**, Adel **HANACHI**, Laetitia **BERRIGUIGA**, Lucas **BOGHOSSIAN**, Houria **LAGOUNE**, Hüseyin **KOYUNCU**, Ghizlane **ZOUHAL**, Azzedine **SOLTANI**, Amel **JAOUADI**, Montassar **JAOUADI**, Nadyah **ABDEL SALAM**, Saïd **YAHIAOUI**, Samah **CHAOUI**, David **TOUNKARA**, Nadia **EL AMRAOUI**, Abid **SAIT**, Fatiha **BENRALEM KERSANI**, Laich **SALIMI**, Isabelle **BOISSY-DESSERT**, Nassira **MECHERI**, Malika **KHELLADI**, Emmanuelle **CANDELA**, Chafik **FILALI**, Pamela **ALBA-RUBIO**, Richard **MARION**, Jassim **DRAIDI**, Corentin **DUCROT**, Lotfi **BEN YAHIA**, Soumia **EL AMRAOUI**, Marius **MUZAS**, Sofia **LARIBI**, Yamin **SOUICI**, Ange **VIDAL**, Muriel **LECERF**, Hélène **GEOFFROY**, Philippe **MOINE**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Soufia **MAAROUK**, Matthieu **FISCHER**, Nawelle **CHHIB**, Fakhar **CHEEMA**, Abdoulaye **SOW**, Abdallah **SLIMANI**
Vote(s) Contre	**0**	
Abstention(s)	**0**	
Ne prend pas part au vote	**0**	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 02 octobre 2026.

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Le secrétaire de séance

Lotfi BEN YAHIA

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 069-216902569-20261002-V_DEL_26102_23-DE

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE

La Ville de VAULX-EN-VELIN, représentée par Abdelkader LAHMAR ? Maire de Vaulx-en-Velin, dûment habilitée par le Conseil Municipal en vertu de la délibération V_DEL_.....du 2 octobre 2026, ci-après dénommée **« la Ville »** ;

ET

La SAS MOVE dont le siège social est situé 5 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin, représentée par David MASSOT, gérant, ci-après dénommé **« Cirque Imagine »** ;

PREAMBULE

Le Cirque Imagine, structure culturelle implantée sur le territoire communal, contribue activement à l'animation artistique, culturelle et éducative locale.

La présente convention a pour objet de définir les modalités de cette collaboration, notamment :

- La diffusion d'un spectacle d'une durée de 30 minutes assuré par des artistes du cirque imagine et la mise à disposition gratuite de 500 places.;
- le soutien apporté par la Ville en matière de communication, afin de valoriser cette offre culturelle proposée durant l'année par la structure.

Cette convention s'inscrit dans une logique de **partenariat culturel territorial**, valorisant l'accès à la culture pour la petite enfance.

Article 1 : Identification des espaces :

64 faces de 1,5m2 sur mâts

Localisation : cf annexe

Article 2 Engagement réciproque :

2-1 Engagement de la Ville :

La Ville s'engage à mettre à disposition du Cirque Imagine le réseau urbain appartenant à la ville, soit 64 faces de 1,5m2 (mâts) sur 3 périodes de campagne, sur la base d'une temporalité de 8 jours minimum à 15 jours maximum :

- Spectacle « Sacré Cirque » qui a lieu du 17 octobre au 01 novembre 26
 - **Affichage : du 13 au 26 octobre 26**
- Spectacle « Noël au Cirque » qui a lieu du 19 décembre au 03 janvier 26
 - **Affichage : du 16 au 26 décembre 26**
- Spectacle « Sacré Cirque » qui a lieu du 13 au 28 février 27
 - **Affichage : du 10 au 23 février 27**

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 069-216902569-20261002-V_DEL_26102_23-DE

Pour la période d'avril, les mâts n'étant pas disponibles, la Ville s'engage à réaliser pour le spectacle Sacré Cirque d'Avril (du 10 au 25 avril 27) :

- **un article dans le journal municipal**
- **un page en dernière de couverture du journal**

La valeur financière est de 180,00 € TTC par face (sur la base de 2 semaines), soit un montant maxi de : 11 520,00 € TTC par an.

2-2 Engagement du cirque :

Le Cirque Imagine s'engage à jouer un spectacle à destination des acteurs de la petite enfance de la Ville de Vaulx-en-Velin : professionnels des crèches, assistantes maternelles, parents et enfants.

Cette séance est proposée le 7 décembre 2026 après-midi, avec 500 places mises à disposition.

Durant cet après-midi festif, le Cirque imagine met son équipement à disposition.

La valeur financière est de 11 835€ TTC.

ARTICLE 3 : Dispositions financières

La présente convention ne donne pas lieu à échange financier.

ARTICLE 4 : Durée de la Convention

La présente convention est consentie et acceptée pour une durée ne pouvant excéder la dernière phase de communication, date prévisionnelle le 30 avril 2027.

Fait à Vaulx-en-Velin, le **2026,**

Pour la Ville de Vaulx-en-Velin **Pour le Cirque IMAGINE,**

Le Maire,
Abdelkader LAHMAR

Monsieur le Gérant,
David MASSOT

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 069-216902569-20261002-V_DEL_26102_23-DE

Adresse	Précisions complémentaires localisation
52, avenue de Bohlen	face au magasin Renault - direction Décines
2, avenue Charles de Gaulle	face au magasin Métro
avenue Salvador Allende	rond point magasin Métro
avenue Salvador Allende	angle rue de l'Egalité - direction Rocade
rue de la République	Place Gilbert Boissier - direction Villeurbanne
avenue d'Orcha	rond point autoroute
avenue d'Orcha	proche hôtel Formule 1 - direction Mas du Taureau
avenue d'Orcha	rond point La Draisienne - direction Mas du Taureau
avenue Gaston Monmousseau	angle rue Pré de l'Herpe
avenue Pablo Picasso	face à l'église Saint Thomas - direction Vaulx Sud
avenue Paul Marcellin	face au magasin Métro
avenue Gabriel Péri	angle chemin des Rames (piétons)
avenue Gabriel Péri	angle avenue Pablo Picasso - direction village
98 avenue Gabriel Péri	angle avenue Maurice Thorez - direction Villeurbanne
avenue Paul Marcellin	rond point pont sucrerie et de la soie
avenue Paul Marcellin	pont de la sucrerie
avenue Garibaldi	après la rue Ethel et Julius Rosenberg - direction Décines
avenue Garibaldi	angle boulevard des droits de l'homme - direction villeurbanne
avenue Garibaldi	face à la Sté PUM - direction Décines
pont de la soie	direction 7 chemins
pont de la soie	angle avenue garibaldi - direction 7 chemins
avenue de Bohlen	angle avenue Roger Salengro - direction Villeurbanne
avenue de Bohlen	angle rue des Droits de l'Homme - direction Villeurbanne
avenue de Bohlen	angle rue de la Poudrette - direction Villeurbanne
avenue de Bohlen	terre-plein central face au carré de soie - direction Décines
avenue de Bohlen	face au restaurant Hippopotamus - direction Décines
avenue de Bohlen	sortie du parking du carré de soie - direction Décines
avenue Garibaldi	angle bd des droits de l'homme - direction Décines
avenue Garibladi	angle avenue Franklin Roosevelt - direction Décines
avenue Franklin Roosevelt	angle rue Marius Grosso - direction 7 chemins
78, avenue Franklin Roosevelt	face à la Sté Barillet Rolandez - direction 7 chemins
avenue Franklin Roosevelt	près du magasin Carrefour 7 chemins - direction 7 chemins
avenue Franklin Roosevelt	face au magasin Bureau Vallée - direction 7 chemins
rond point des 7 chemins	
93, route de Genas	face à France Télécom - direction villeurbanne
1, route de Genas	face au CCT - direction Villeurbanne
rue de la Poudrette	angle rue du Chevalier d'Harmental - direction Carré de Soie
10, avenue des Canuts	face à la Nef - direction Villeurbanne
rue de la Poudrette	Gare TCL carré de Soie
rue de la Poudrette	face au 30 rue de la Poudrette Villeurbanne - direction Bohlen
boulevard des droits de l'homme	angle rue Jacques Tati - direction 7 chemins
rue Albert Rougerie	face au restaurant Mc Donald des 7 chemins - direction Décines
boulevard des droits de l'homme	angle rue Marius Grosso - direction pont de la soie
boulevard des droits de l'homme	angle avenue Garibaldi - direction pont de la soie
33, avenue du 8 mai 1945	face à la Sté Locamod - direction A42

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 069-216902569-20261002-V_DEL_26102_23-DE

157 avenue Gabriel Péri	angle rue Saint Exupéry - direction Vaulx Centre
151 avenue Gabriel Péri	angle rue de la Chavassonnière - direction Vaulx Centre
107 route de Genas	angle rue des 7 chemins - direction Villeurbanne
rue Emile Zola	angle rue Maurice Audin - direction Mas du Taureau
70, rue de la République	Angle République / Saby - direction rocade
80, avenue du 8 mai 1945	angle rue d'Artik - direction Village
avenue Henri Barbusse	après la MJC - direction Grapinnière
4, avenue Maurice Thorez	face à la piscine Jean Gelet - direction Centre-ville
132, avenue Gabriel Péri	angle impasse Lefèvre - direction Centre-ville
174, avenue Gabriel Péri	angle rue Balland - direction Villeurbanne
64, avenue Grandclément	angle rue Favier face au CS Féry - direction Villeurbanne
rue Eugène Hénaff	angle rue Paul Eluard - direction Centre-ville
avenue Georges Dimitrov	sur place Carmellino - direction Centre-ville
41, avenue Roger Salengro	face au cabinet médical de la Soie - direction Centre-ville
6, rue Joseph Blein	face à la bibliothèque Chassine
rue Alexandre Dumas	angle avenue Roger Salengro - direction BUE
35, rue Alexandre Dumas	angle rue Chenier - direction Villeurbanne
7, rue Maurice Moissonnier	angle rue du Rail - direction Villeurbanne
pont de la soie	angle avenue Garibaldi - en terre-plein central - direction 7 chemins